

112^{ème} RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF : RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2021

PV DU C.E du 16 Décembre 2021

Par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

Le 16 décembre 2021, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC (C.E) a tenu sa 112^{ème} réunion en session extraordinaire, tant en présentiel qu'en visioconférence, dans la salle « Le Capitole » de Kin Plazza Arjaan by ROTANA à Kinshasa-Gombe.

I. DU QUORUM ET DES PRESENCES

La vérification du quorum indique que ce dernier est atteint. En conséquence, le Comité Exécutif a valablement siégé et délibéré.

Les différents Collèges sont représentés de la manière ci-après :

Institutions publiques :

1. SEM Christian MWANDO NSIMBA KABULO, Ministre d'Etat, Ministre du Plan et Président du C.E, présent ;
2. Laurent NKINZI, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions économiques et financières, Membre, présent ;
3. Michel MULONGO, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions juridiques et fiscales, Membre, présent ;
4. Honorable François NZEKUYE, Point Focal Assemblée Nationale, Présent ;

Entreprises Extractives :

5. Monsieur Robert MUNGANGA, Délégué des entreprises minières publiques, Membre, présent ;
6. Madame Yvonne MBALA, Déléguée des Entreprises Pétrolières, Membre, présente (*par visioconférence*) ;

Société Civile :

7. Monsieur Jean Claude KATENDE, Délégué de la Société Civile, Membre, présent ;
8. Madame Nicole BILA, Déléguée de la Société civile, Membre, présente (*par visioconférence*) ;
9. Monsieur Jimmy MUNGURIEK, Délégué de la Société civile, Membre, présent (*par visioconférence*) ;

Membres ayant donné mandat :

10. SEM Antoinette N'SAMBA, Ministre des Mines, 1ère Vice-Présidente du CE, représentée par SEM Godard MOTEMONA, Vice-Ministre des Mines ;
11. SEM Eve BAZAIBA, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, 2^{ème} Vice-Président du CE, représentée par Monsieur Yves KITUMBA, Directeur de Cabinet ;
12. SEM Nicolas KAZADI, Ministre des Finances, Membre, représenté par Monsieur Cyrille MBUWA, Conseiller ;
13. Marcellin BILOMBA, Conseiller Principal à la Présidence de la République, Membre, représenté par Monsieur KIALA, Conseiller à la Présidence de la République ;
14. Monsieur KASSONGO Bin NASSOR, Délégué de la Chambre des Mines, Membre, représenté ;
15. José MINGA'S, Délégué des Entreprises Forestières, Membre, représenté ;



1



Sont absents ou empêchés :

1. SEM Didier BUDIMBU, Ministre des Hydrocarbures, Membre,
2. Honorable Jean de Dieu MOLEKA, Point Focal Sénat ;
3. Monsieur SIMON TUMA-WAKU, Délégué des Entreprises Minières, Membre ;
4. Monsieur Albert KABUYA, Délégué de la Société civile, Membre.

Le secrétariat de la réunion est assuré par le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.

Ont également pris part à cette réunion comme observateurs, les experts des Ministères sectoriels et les experts du Secrétariat Technique de l'ITIE (ST).

II. DE L'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION.

Après le mot de bienvenue, le Président accorde la parole au Coordonnateur National pour présenter l'ordre du jour à l'issue duquel il demande s'il y a un ou des points que les membres voudraient faire inscrire à l'ordre du jour, avant que l'on ne l'adopte.

Aucun nouveau point n'étant proposé, l'ordre du jour adopté se présente comme suit :

- (1) Communication du Secrétariat International de l'ITIE autour de la validation de la RDC ;
- (2) Préparation de la validation : Adoption de la version finale des formulaires à soumettre au Secrétariat International ;
- (3) Réception de la version pré finale du Rapport d'évaluation du Projet SICOMINES.

I. DU DEROULEMENT DE LA REUNION

Premier point à l'ordre du jour : Communication du Secrétariat International (SI) de l'ITIE autour de la validation de la RDC.

D'entrée de jeu, le Président invite le Secrétariat International, en ligne par visioconférence, à prendre la parole. Le Secrétariat International est représenté par Messieurs Hugo Paret et Solofo Rakotoseheno, respectivement Responsable Technique et Superviseur pour l'Afrique francophone.

Après une brève présentation des intervenants du côté du SI, M. Solofo remercie les autorités de la RDC pour leur disponibilité et félicite le CE pour le lancement du processus de validation. Avant de laisser la parole à M. Hugo, il soulève deux points : 1°) compte tenu des conditions difficiles dues à la situation sanitaire de la pandémie à coronavirus, il souhaite un prompt rétablissement à tous ceux qui sont affectés et 2°) il encourage le Comité Exécutif pour son assiduité et ses efforts menés afin de conduire la mise en œuvre. Il annonce, par ailleurs, que la présente validation sera conduite par M. Hugo qui indiquera la manière dont elle va se dérouler.

A son tour, M. Hugo remercie les membres du Comité Exécutif pour leur disponibilité et signale que la validation débute le 1^{er} janvier 2022 non sans rappeler le contexte de la première validation intervenue en 2018. Parlant des critères d'évaluation, il souligne le poids de la divulgation systématique des informations par les entités déclarantes. Il signale que la RDC est le 3^{ème} pays africain à être évalué suivant les critères du nouveau modèle de validation. Il souligne que l'évaluation sera structurée en trois parties : 1) le suivi du processus ITIE par le groupe multipartite, 2) l'évaluation en ce qui concerne la divulgation (aspect transparence) et 3) l'évaluation des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays. Il exhorte le CE à

documenter suffisamment toutes les activités de mise en œuvre de l'ITIE dans le pays et indique, par ailleurs, que la validation doit donner l'image la plus fiable de l'ITIE au pays. Revenant sur le chronogramme de la validation, il mentionne que la conclusion ou la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE ne pourra intervenir que vers la fin du 1^{er} semestre 2022.

Le Président demande aux membres s'ils ont des questions d'éclaircissement. Aucune intervention n'étant signalée, le Président remercie les Représentants du Secrétariat International et leur donne congé.

Deuxième point à l'ordre du jour : Préparation de la validation (Adoption de la version finale des formulaires à soumettre au Secrétariat International)

A l'invitation du Président, le Coordonnateur National présente le résultat de l'auto-évaluation effectuée par les parties prenantes lors des ateliers récemment tenus à Kinshasa, Lubumbashi et Kolwezi.

Revenant sur la validation qui démarre le 1^{er} janvier 2022, le Coordonnateur dit que les formulaires y relatifs ont été remplis par le Secrétariat Technique. Avant leur transmission à l'équipe de validation, ces formulaires doivent être présentés au Comité Exécutif pour analyse et adoption formelle.

Prenant la parole, un membre du Collège Société civile précise qu'il est difficile pour le CE, dans les circonstances actuelles, d'analyser et d'adopter les formulaires de validation. Il soutient son argumentaire par le volume des fichiers à examiner, le temps imparti pour la tenue de la réunion du CE et l'agenda des membres du CE. S'appuyant sur la délégation des pouvoirs que le GTT avait obtenu du CE en 2019 pour commenter le rapport initial du validateur, il conseille aux membres de soumettre ces formulaires au GTT pour un examen approfondi.

Appuyant la proposition du précédent intervenant, le Coordonnateur National insiste et sollicite du Comité Exécutif de donner cette délégation des pouvoirs au GTT afin d'analyser et de remplir en son nom lesdits formulaires. Pour ce faire, il propose d'accorder au GTT un délai de 2 jours pleins pour finaliser au plus vite le travail, en repassant au peigne fin tous les documents destinés à la validation, avant leur transmission au SI.

Le Président soumet cette proposition au vote et les membres l'adoptent à l'unanimité.

Délibérations :

Le CE donne mandat au GTT d'analyser en profondeur les formulaires de validation présentés par le ST, les adopter et les transmettre à l'Equipe de Validation du Secrétariat International.

Le GTT dispose de deux (02) jours pleins pour exécuter ce mandat.




Troisième point de l'ordre du jour : Réception de la version pré finale du Rapport d'évaluation du Projet SICOMINES

Abordant ce point, le Président rappelle que lors d'une réunion, le CE avait décidé de soumettre préalablement ce rapport à l'examen des Parties déclarantes impliquées, de recueillir et intégrer leurs commentaires avant de l'examiner en plénière.

Le Coordonnateur National précise qu'en exécution de la décision du CE, le GTT a eu à examiner le projet de ce rapport intégrant les commentaires reçus de quelques Parties déclarantes par le Consultant. A ce stade, il estime qu'il est question pour le CE de recevoir la version pré finale de ce rapport, l'examiner et l'adopter, afin d'engager un débat public sur son contenu.

Par ailleurs, le Coordonnateur National fait observer au CE qu'en marge de la validation, il y a nécessité de finaliser certains documents pour rencontrer les mesures correctives sur la gouvernance interne notamment le document relatif aux procédures de désignation et de remplacement pour le collège des entreprises, le décret modificatif du Comité National ITIE-RDC. Il indique également que le PV de la dernière réunion du CE ainsi que celui de la présente réunion seront soumis par mail et feront l'objet d'adoption en ligne, afin d'être postés sur le site avant la validation.

Débats :

Un membre du Collège Institutions publiques fait observer que, lors d'une réunion précédente, il a été relevé que l'une des parties déclarantes, en l'occurrence Sicomines, n'avait pas fourni ses commentaires. Il poursuit en disant que, pour être reçu, le rapport devait contenir les commentaires de toutes les parties déclarantes.

Un autre membre estime que le rapport doit d'abord être soumis au CE avant le débat.

Un membre du Collège de la Société civile rappelle que le CE avait demandé au consultant, au cours d'une réunion, d'intégrer toutes les observations et commentaires des parties déclarantes. Il estime qu'à la présente réunion, il doit être vérifié si ces améliorations ont été prises en compte. Si ce n'est pas le cas, il conclut de renvoyer ce rapport au Consultant pour qu'il intègre les commentaires des parties déclarantes et d'envisager son adoption en ligne pour gagner en temps.

Le Coordonnateur National renchérit pour souligner que des lettres ont été adressées aux parties déclarantes par deux fois. De toutes les parties intéressées, seule Sicomines n'a pas daigné réagir. Pour ne pas se bloquer, le Consultant a évolué avec le rapport en intégrant les commentaires qu'il a reçus. Il fait observer que ce rapport est compté parmi les rapports thématiques complémentaires au Rapport Assoupli ITIE-RDC 2018, 2019 et 1^{er} semestre 2020, qui sert de base à la validation.

Un membre du Collège Institutions publiques souligne que la procédure de recevabilité d'un document exige préalablement sa prise de connaissance. A ce stade, le CE ne peut pas commencer le débat en même temps que le public. Le CE doit avoir un temps pour lire le rapport avant de se prononcer.

Le Président estime qu'à ce niveau il faut lever une option et propose : 1° soit le CE accepte que le Consultant présente le rapport avec toutes les améliorations et procède à sa réception ; 2° soit le CE procède préalablement à la prise de connaissance du rapport et se rassure de la prise en compte par le Consultant de tous les commentaires et observations, avant sa discussion et son adoption par le CE.

Délibérations :

Le CE décide, avant de recevoir et d'adopter le rapport, d'en prendre préalablement connaissance, d'en discuter au sein de chaque Collège et de s'assurer que le Consultant a intégré tous les commentaires et observations des parties déclarantes.

A la demande du Coordonnateur, **un huis clos** a été observé pour traiter le dossier disciplinaire du Chef d'Antenne de Lubumbashi.

Les points inscrits à l'Ordre du jour étant épuisés, le Président lève la séance de la réunion qui avait commencé à 16h25 et a pris fin à 17h25.

Fait à Kinshasa, le 16 décembre 2021

Rapporteur

Jean-Jacques KAYEMBE


Coordonnateur National

Président du Comité Exécutif

Christian MWANDO NSIMBA KABULO


Ministre d'Etat, Ministre du Plan